

Titre de l'activité : Les contrats et l'amélioration des conditions économiques des créateurs par la négociation individuelle

Présentation : Cette activité formative permettra à nos membres d'améliorer leur capacité de gestion, de hausser leur estime de soi face au processus de promotion de soi (la 'vente', ce que tout artiste abhorre profondément) et, idéalement, contribuer à améliorer leurs conditions socio-économiques. Cette activité formative mettra de l'avant une approche pragmatique, coopérative et non conflictuelle afin de contribuer à faciliter les relations artistes/producteurs.

Les objectifs généraux:

- Apprendre à développer des outils concrets, simples pour mieux négocier et obtenir ce qu'on veut;
- Comprendre l'importance de son rôle personnel dans le cadre du processus de négociation

Les objectifs spécifiques:

- Valoriser la communication non conflictuelle et sans manipulation;
- Distinguer la nature et les conséquences du processus de négociation dans un contexte personnel (*artiste vs producteur*) eu égard à un contexte 'syndical' (*association d'artistes vs association de producteurs*) et recourir à des outils de négociation différents dans ces 2 contextes différents;
- Apprendre à identifier les enjeux d'une négociation;
- Se sensibiliser aux pièges du processus de négociation;
- Choisir le comportement approprié par le contrôle de certains émotions notamment pour atteindre ses objectifs de négociation;
- Reconnaître les limites inhérentes à la négociation;
- Devenir réaliste par rapport aux gains à obtenir par la négociation

Formateur : Marie-Louise Donald. Conseillère juridique, notamment au sein des équipes de création du Cirque du Soleil, Marie-Louise Donald a fondé en 2004 ÉMERGENCE CONSEIL, un cabinet boutique voué au développement des affaires et des éléments juridiques présents dans tous les secteurs de l'économie créative : droit d'auteur, négociation de contrats, analyse et résolution de problèmes liés à la création, au développement, à la diffusion, tant au Québec qu'à l'international. Parmi ses réalisations, Marie-Louise a agi à titre de conseillère juridique accréditée de la Société du 400e anniversaire de la Ville de Québec, notamment en lien avec le développement et le financement de la production du Moulin à images de Robert Lepage et Ex Machina.

Clientèle : La formation s'adresse à toutes les personnes conceptrices d'éclairages, de décors ou d'accessoires. La priorité sera accordée aux membres de l'APASQ. Les formations de l'APASQ s'adressent aux travailleurs autonomes et, dans la majorité des cas aux entreprises non assujetties à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. De façon exceptionnelle, certains participants ont un employeur assujetti à cette dite loi.

Dates et durée : Formation de 14 heures. Samedi et dimanche 7 et 8 mars 2015

Lieu : Centre St-Pierre, 1212 rue Panet, Montréal.

Coût : 45 \$ * Les participants habitant à plus de 50 km du lieu de formation peuvent bénéficier de remboursements pour le déplacement et le séjour. Informez-vous lors de votre inscription.

Inscription : en priorité par courriel à l'adresse suivante : jarostan@videotron.ca ou par téléphone au 514 750-6967 ou au 438-395-5323. **Veuillez spécifier votre numéro de membre, votre numéro de téléphone et votre adresse courriel. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour s'inscrire.**